

Il s'agit du septième rapport sur l'aide au développement officielle du Canada depuis l'adoption de la *Loi sur la responsabilité en matière d'aide au développement officielle* (la Loi) le 28 juin 2008.

Le présent rapport répond aux exigences en matière de rapports énoncées dans les paragraphes 5(1) et 5(3) de la Loi.

Le rapport statistique requis en vertu du paragraphe 5(2) de la Loi contiendra des détails sur les décaissements considérés comme de l'aide au développement officielle et sera publié d'ici la fin de mars 2016 sur le site Web d'Affaires étrangères, Commerce et Développement Canada.

Le *Rapport sur les opérations effectuées en vertu de la Loi sur les accords de Bretton Woods et des accords connexes* requis en vertu du paragraphe 5(2) de la Loi sera diffusé sur le site Web du ministère des Finances du Canada.

On peut consulter la Loi à l'adresse suivante : <http://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/O-2.8/page-1.html>.

Affaires étrangères, Commerce et Développement Canada (MAECD)

Adresse postale

Affaires étrangères, Commerce et Développement Canada
125, promenade Sussex
Ottawa (Ontario) K1A 0G2
Canada

Téléphone :

1-800-267-8376 (sans frais au Canada)
613-944-4000 (dans la région de la capitale nationale et à l'extérieur du Canada)

Si vous êtes sourd ou malentendant, ou encore si vous avez un trouble de la parole et utilisez un télécopieur, vous pouvez accéder au service ATS de 9 h à 17 h, heure de l'Est, en composant le 613-944-9136 (au Canada seulement).

Télécopieur :

613-996-9709

Site Web : www.international.gc.ca

Courriel : info@international.gc.ca

© Sa Majesté la Reine du Chef du Canada, 2015

This document is also available in English under *Report to Parliament on the Government of Canada's Official Development Assistance 2014–2015*.

No au catalogue : FR2-14F-PDF

Imprimé au Canada